

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **14 (1869)**

Heft 15

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- 33 guides au cours de répétition de Colombier ;
- 51 carabiniers à l'école de recrues à Payerne ;
- 68 carabiniers des compagnies nos 14, 17 et 64, au cours de cadres à Genève ;
- 4 officiers à l'école de tir de Bâle ;
- 262 hommes à l'école centrale de Thoune (cadres des bataillons nos 6 et 23 et de la compagnie des chasseurs n° 6) ;
- 7 officiers à l'école spéciale de Thoune ;
- 698 hommes (bat. n° 6) au cours d'instruction de Colombier ;
- 693 hommes (bat. n° 23) au même cours ;
- 107 hommes à l'école de recrues des armes spéciales à Colombier ;
- 449 hommes, en quatre détachements, à l'école de recrues d'infanterie à Colombier ;
- 4 armuriers à Zofingue ;
- 5 hommes à l'école de recrues de sapeurs à Soleure ;
- 8 hommes aux cours sanitaires de Lucerne et de Berne ;
- 14 hommes de diverses armes à diverses écoles.

L'inspection générale des troupes du contingent ne s'est pas faite cette année, parce que toutes les armes ont été retirées pour la transformation. Quant à la landwehr, on s'est borné à une inspection du personnel et des armes ; on a constaté ainsi la présence de 214 artilleurs et 1716 carabiniers ou fusiliers.

L'arsenal est en bon état ; les voitures de guerre de la batterie n° 24 ont été transformées. Les magasins renferment 3760 fusils, gros et petit calibre, transformés en armes se chargeant par la culasse. Un certain nombre d'armes ont été remises aux sociétés de tir. — 280 fusils Peabody ont été délivrés provisoirement aux carabiniers. On a cherché inutilement à se débarrasser de 2259 carabines ou fusils qui encombrant les magasins.

Pendant l'année l'arsenal a acheté 1561 objets d'équipement et d'habillement ; il a acheté ou reçu pour les exercices de tir de l'année et le dépôt réglementaire 176,000 cartouches métalliques, petit et gros calibres, plus 1120 obus, balles, gargousses, etc., pour remplacer celles employées pendant les cours de répétition d'une batterie. D'autre part l'arsenal s'est défait de 2600 projectiles envoyés dans un atelier de transformation.

En résumé l'exercice de 1868 se présente bien, malgré les complications produites nécessairement par la transformation complète de l'armement, la révision des règlements d'exercice et les changements opérés dans l'habillement et l'équipement des troupes.

La démolition prochaine des bâtiments qui renferment l'arsenal cantonal a engagé le Département à faire étudier la question de restauration de la caserne de Colombier et les plans en seront soumis au Grand Conseil pendant cette année, avec ceux d'un arsenal central. Si les autorités de Colombier savent profiter des circonstances, nul doute que cette place d'armes ne prenne quelque extension et ne puisse même prétendre à devenir une place d'armes fédérale importante, eu égard à sa situation exceptionnellement favorable au point de vue militaire.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie ; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie (à Zurich).

Il vient de paraître :

à la librairie CHANTRENS, à Lausanne, chez TANERA, à Paris, et chez les principaux libraires :

ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE

ANTIQUITÉ ET MOYEN-AGE

par F. LECOMTE, colonel fédéral suisse.

1 vol. in-8°. Prix : 5 francs.